

# Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

## ***Demande afin d'obtenir l'autorisation pour acquérir le terrain et l'édifice du bureau d'affaires de l'ouest de Montréal (R-3737-2010)***

### **Objet de la demande**

Société en commandite Gaz Métro (**Gaz Métro**) a déposé, le 1er juillet 2010, auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**), une demande afin d'obtenir l'autorisation d'acquérir le terrain et l'édifice du bureau d'affaires de l'ouest de Montréal. La demande de Gaz Métro ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca) et à son Centre de documentation.

La demande de Gaz Métro est soumise en vertu des articles 31(5) et 73 de la Loi sur la Régie de l'énergie.

### **Procédure d'examen de la demande**

La Régie traitera cette demande sur dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie et à Gaz Métro, au plus tard le **28 juillet 2010 à 12 h**. Gaz Métro pourra répondre à ces observations au plus tard le **4 août 2010 à 12 h**. Le dossier sera alors pris en délibéré.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie dont le texte est accessible sur le site Internet de la Régie et à son Centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

### **Le Secrétaire**

Régie de l'énergie  
800, place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)